



République Française
Collectivité Territoriale de Martinique
Communauté d'Agglomération du Pays Nord Martinique

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL
DES DELIBERATIONS DU BUREAU COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU JEUDI 04 MARS 2021**

Présidence : Bruno Nestor AZEROT
Date de convocation : 24 Février 2021
Nombre de conseillers en exercice : 20
Nombre d'élus présents pour ce point : 15
Nombre de procuration : 00

Extrait n°BC-03-2021/029

Objet : Examen des demandes de subvention de fonctionnement des associations – avis favorable.

ETAIENT PRESENTS :

Bruno Nestor AZEROT, Marie-Thérèse CASIMIRIUS, Frédéric BUVAL, Christian RAPHA, Lucien SALIBER, Thierry MARECHAL, Jean-Baptiste ROTSEN, Sainte-Rose CAKIN, Maurice BONTE, Charles CARISTAN, Annick COMIER, Olivier JEAN-DENIS, Jonathan TABAR, Germain DUTON, Joseph PERASTE.

ETAIENT ABSENTS OU EXCUSES

Norbert MONSTIN, Félix ISMAIN, Jean-Louis MARIE-LOUISE, Chantal MAIGNAN, Jiovanny WILLIAM.

Le Bureau Communautaire,**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;**Vu** l'avis de la commission mixte subvention-finances en date du 05 février 2021 ;

Après en avoir délibéré,

A l'unanimité,**DECIDE****Article 1 :****D'attribuer** les subventions suivantes :

Montants	Associations Attributaires	Projets
5.681,00 €	Association Entraide Montjoly	Etude de faisabilité de l'implantation d'une recyclerie d'aide technique en Martinique.
5.681,00 €	Association Entraide Montjoly	Etude d'opportunité sur le développement de la stratégie d'économie circulaire.
4.500,00 €	COPEM	Etude de faisabilité pour la mise en place d'une plateforme d'achat de matériel de pêche.

Article 2 :**D'autoriser** le Président à accomplir tous les actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération.**Article 3 :**

Monsieur le Préfet, Monsieur le Trésorier, Monsieur le Directeur Général des Services, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente délibération.

Vote

Pour : 15

Contre : 00

Abstention : 00

Abstention déclarée : 00

Non votant : 00

Pour extrait certifié conforme

Fait à Marigot, le 22 Mars 2021

Le Président

Bruno Nestor AZEROT

